

La reconquête des îles de Lérins

mai 1747 *

Un épisode provençal de la guerre de Succession d'Autriche

Dès la fin de février 1747, à la suite d'une campagne d'hiver, que le défaut de ressources dans un pays en partie dévasté avait rendue particulièrement difficile, le maréchal de Belle-Isle était parvenu à rejeter l'armée austro-sarde au-delà du Var¹. En accord avec le marquis de La Mina, qui commandait le contingent espagnol, il avait été convenu qu'après la constitution des magasins de fourrages, l'armée combinée — formée de trente-six bataillons français et de dix-huit bataillons espagnols — prendrait possession du comté de Nice et porterait la guerre en Italie le plus tôt possible, afin de dégager Gênes, toujours bloquée par les troupes autrichiennes et piémontaises. Or, il n'apparaissait pas possible de franchir le Var en force en laissant derrière soi l'ennemi maître des îles de Lérins, où les Autrichiens s'étaient solidement établis grâce à l'appui de la marine anglaise, depuis le mois de décembre 1746. C'est pourquoi, avant de se rendre à Versailles pour y arrêter avec le comte d'Argenson, secrétaire d'Etat à la Guerre, le plan des opérations de la prochaine campagne, le maréchal avait laissé le commandement des troupes à son frère, le chevalier de Belle-Isle, lieutenant général le plus ancien dans le grade, avec la mission de prendre toutes les mesures nécessaires à la reconquête des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat.

* D'après le Journal inédit du marquis de Langeron et divers documents des Archives historiques du Ministère de la Guerre.

1. Voir, sur cette campagne, dans *Provence historique* (fasc. 50, déc. 1962) P. GRILLON, « L'invasion et la libération de la Provence en 1746-1747 ».

L'entreprise apparaissait difficile. Dans les ports de Marseille et de Toulon, il n'y avait pas assez de bâtiments pour assurer à la fois le transport des troupes qui devaient être acheminées sur Gênes et celles qu'on destinait à l'expédition. A Versailles, on avait songé d'abord à confier la direction des opérations navales au chevalier d'Orléans, grand prieur de France et général des galères, qui commandait à Marseille. Celui-ci, jugeant l'entreprise vouée à l'échec, se déroba, et le maréchal de Belle-Isle dut se charger lui-même de la besogne.

Pour diriger l'opération, il choisit M. de Chevert. Né en 1695, François de Chevert s'était brillamment distingué en s'emparant de Prague par escalade, en novembre 1741, puis en tenant tête, derrière les remparts de la ville, à l'armée du prince Lobkowitz qui l'assiégeait². Le maréchal avait fait venir de Toulon et de Marseille des officiers et des patrons de barque réputés pour leur intelligence et leur adresse, afin de les utiliser dans des exercices d'embarquement auxquels il convenait de soumettre les troupes destinées à l'expédition. Pour assurer la sécurité des petits bâtiments et les protéger, le long des côtes, des attaques de l'escadre anglaise, que commandait l'amiral Byng³, une quarantaine de batteries, dont l'aménagement n'alla pas sans peine, avaient été établies sur tous les caps et promontoires.

Ces divers préparatifs furent poussés activement par le chevalier de Belle-Isle. Depuis le 21 avril 1747 — date où le Quartier général avait été établi à Cannes —, nous savons en détail tout ce qui se passa, jour par jour, grâce au « Journal » du marquis de Langeron, inséré dans ses *Mémoires inédits*, qui constitue un document de premier ordre, puisque l'auteur, alors colonel du régiment de Condé, prit une part active à l'expédition et, comme on le verra, fut chargé d'en porter à Versailles la nouvelle du succès.

2. C'est à cette occasion qu'il avait répondu fièrement au général autrichien qui le sommait de se rendre sans conditions : « Quand on est entré à Prague par l'escalade, on y reste ; et s'il faut en sortir, c'est l'épée haute et la bannière en tête. » Et, le 2 janvier 1743, la petite troupe qu'il commandait, sortit, en effet, de Prague, au son des fifres et des tambours et enseignes déployées.

3. John Byng, né en 1704 : vaincu par La Gallissonière au large de Minorque, il sera fusillé en 1757.

Né en 1720, Charles-Claude Andrault de Langeron était fils du maréchal de Langeron (1677-1764) et neveu du comte de Maulévrier, l'un des principaux lieutenants de Belle-Isle pendant la campagne de Provence. Il a laissé une collection de mémoires militaires, qui ne comprend pas moins de vingt-sept volumes in-folio, remarquablement calligraphiés et reliés aux armes de Langeron⁴. Les six premiers volumes de cette collection relatent les événements militaires auxquels l'auteur participa au cours de la guerre de Succession d'Autriche, en Bavière, en Provence et dans l'Italie du Nord⁵. Il devait quitter le service après la guerre de Sept ans avec le grade de lieutenant général. Le texte de son « journal » reproduit ici présente la sécheresse d'un communiqué; il en a aussi la précision.

JOURNAL DU MARQUIS DE LANGERON

21 avril (1747). — Le quartier général arriva à Cannes. Huit compagnies de Grenadiers, savoir : Bourbonnais 3, Condé 2, Boulonnais 1, Beaujolais 1, Aunis 1.

Six piquets, savoir : Boulonnais 1, Beaujolais 1, Aunis 1, Bourbonnais 3.

Six compagnies de Grenadiers, savoir : La Marine 4, Sores 1, Soissonnais 1, — campèrent à Téoul aux ordres de M. le marquis de Bezons.

Il fit un orage considérable. M. le Chevalier de Belle-Isle fit cantonner au Cannet le camp de Graillon, celui de La Napoule dans ce village et dans l'Esterel. Le soir, l'on tint conseil de guerre, où l'on examina l'état de tout ce qui était nécessaire à l'expédition des îles. Il fut résolu qu'en attendant l'arrivée de la flottille de Toulon on continuerait le transport des munitions.

La flottille, commandée par M. de Bompert, avait mis à la voile le 17 par un vent de nord-ouest. A l'entrée de la nuit, il vint un calme et un brouillard si épais que M. de Bompert craignit d'être attaqué par la flotte anglaise qui était à la hauteur des îles d'Hyères : il rentra dans le port.

22, 23 et 24 avril. — On continua les mêmes préparatifs. Le vent changea de l'est au nord-ouest. On continua le transport des munitions et les autres préparatifs. Les vents furent toujours contraires pour l'arrivée de la flottille.

25 avril. — Quatorze bâtiments anglais parurent à la hauteur du Cap Roux. Une de nos batteries démâta un petit bâtiment, sur la côte de Saint-Tropez.

4. Bibliothèque nationale : Nouvelles acquisitions françaises, n° 360 à n° 386.

5. Ce sont :

Tome I : Mémoire pour servir à l'histoire de la guerre de 1741 en Bavière. — Campagnes de 1741-1743 (XI - 221 et 101 pages, cartes et plans).

Tome II : Mémoire pour servir à l'histoire de la guerre de 1741 en Bavière. — Campagne de 1744 (281 pages, cartes et plans).

Tome III : Mémoire pour servir à l'histoire de la guerre de 1746 en Provence. — Campagnes de 1746-1747 (527 pages, cartes et plans). X

Tomes IV et VI : Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de 1741 en Piémont. — Campagnes de 1747 et 1748 (514, 460 et 250 pages, cartes et plans).

M. le duc de Boufflers et M. de Chauvelin arrivèrent à Cannes à 6 heures du soir et en partirent à 11 heures pour aller s'embarquer sur une felouque... La mer était si grosse que le patron n'osa jamais partir : ils entrèrent, déguisés, à Antibes à 2 heures du matin, et y restèrent inconnus les 26 et 27. Pendant ces deux jours, les vents furent toujours contraires.

Le 27 au soir, M. de Boufflers partit pour Gênes. Le vent fut à l'est. Le 29, le vent fut un peu plus à l'est.

29 avril. — A 11 heures du soir, les quatorze galères arrivèrent auprès du château de la Savonnière. Le reste de la flotte fut obligé de rester à Fréjus à cause du calme.

Le 30 avril, le vent fut à l'est, fort, et par conséquent contraire.

1^{er} mai. — Les troupes allèrent camper à Graillon et à La Napoule. Il arriva 29 bâtiments de transport à Graillon. Le vent fut à l'est.

2 mai. — Il arriva d'Antibes 31 bâtiments de transport, dont trois chargés de 4 pièces de 24, 2 pièces de la suédoise et les agrès pour leur débarquement. Le vent fut à l'est.

3 mai. — Le vent fut à l'ouest. Dans l'après-midi, M. de Bompard arriva à Têoul avec cent voiles, après avoir été bloqué à Saint-Raphaël par la flotte anglaise qui avait perdu l'occasion de l'écraser : 2 barques — *La Légère*, de 13 canons, et *L'Hirondelle*, de 20 canons — un chébec, 10 chaloupes armées, 2 brûlots, 3 felouques armées, 2 chaloupes carcassières, 2 demi-galères, 60 petits bâtiments chargés de grain, foin ou paille.

Sept bâtiments anglais furent en panne tout l'après-midi, à l'est des îles.

4 mai. — On tint un conseil de guerre, avec MM. de la Marine, pour prendre les dernières résolutions. Le vent fut à l'ouest, violent. Sept vaisseaux anglais croisèrent à l'est des îles. Pendant la nuit le vent tomba.

5 mai. — Le chébec alla reconnaître les îles...

M. de Langeron eut ordre de faire embarquer les troupes tous les jours, depuis 3 heures jusqu'à 6 heures du soir, en changeant le moment de l'embarquement pour cacher à l'ennemi l'heure véritable de l'attaque.

6 mai. — M. de Mortaigne alla reconnaître les îles à l'ouest et entra dans le Frioul. On lui tira quelques coups de fusil. Il ne s'aperçut point que les ennemis eussent du canon sur les plages. Les ingénieurs reconnurent l'île. A l'entrée de la nuit, deux galères tournèrent les îles de l'ouest à l'est, et prirent une tartane napolitaine que les Anglais remorquaient hors du Frioul. Les Anglais se sauvèrent dans la felouque : il ne nous resta que huit Napolitains qui donnèrent quelques éclaircissements sur les îles où ils étaient depuis quelques jours.

9 mai. — A 9 heures du soir, les troupes du Graillon et de La Napoule s'embarquèrent dans leur ordre de marche et s'avancèrent à une demi-lieue. La batterie de bombes commença à tirer avec succès sur le fort qui répondit avec beaucoup de canon. Le calme fit craindre aux Anglais que nous ne voulussions faire notre descente dans les îles. Pour se soutenir contre les courants, ils se firent remorquer par leurs chaloupes et se soutinrent pendant toute la nuit à une portée de canon de l'est de l'île Saint-Honorat. Le gouverneur ne fut pas plus tranquille : il établit quatre postes dans l'île Sainte-Marguerite. Nos bombes tirèrent toute la nuit.

10 mai. — Nous comptions nous embarquer, mais il fallut attendre un pétard et un mortier destinés pour l'île Saint-Honorat. A l'entrée de la nuit, les Anglais prirent le large.

11 mai. — Le bombardement continua.

12 mai. — Tout était prêt pour l'embarquement, mais le vent d'est fraîchit si fort qu'on fut obligé de s'en tenir au bombardement, qui fut encore plus heureux que le jour précédent.

13 mai. — Le vent se soutint fort à l'est, et la mer fut fort agitée. Le bombardement continua.

Pendant dix jours la situation demeura sans changement. Le 14 mai, Le Chevalier de Belle-Isle prit ses dispositions pour faire embarquer les troupes. Il fallut y renoncer en raison du mauvais temps. « Je suis bien affligé, Monsieur, écrivait-il au comte d'Argenson, d'avoir encore à vous mander que toutes choses sont ici au même état. Quoique la mer fût encore grosse avant-hier, je donnai tous les ordres pour l'embarquement, et, au moment que j'allais donner le signal de partance, il s'éleva un vent d'ouest si violent qu'il fallut faire rentrer les troupes ; et, ce qu'il y a de pis, c'est que ce vent ramena en peu d'heures les vaisseaux anglais qui n'ont pas perdu les îles de vue depuis qu'ils ont fait les plus grands efforts pour s'y maintenir, malgré la violence du vent qui continue toujours : il y a dix vaisseaux de ligne et un nombre de chébecs et d'autres bâtiments à rames qui n'ont pu tenir la mer et se sont réfugiés à Villefranche. Il en arriva, hier après-midi, un onzième que les marins jugèrent être une bombarde. Aussitôt, les chaloupes de tous les vaisseaux, qui vinrent à celui de l'Amiral, nous firent juger un conseil de guerre : il dura trois heures. Je n'ai vu encore aucun effet du résultat qui s'en sera suivi... Les gens du pays sont tous étonnés du temps qu'il fait dans cette saison. Cette mer est ordinairement calme : elle ne l'a pas encore été un instant. Je ne sais combien cela durera... » (Arch. Guerre, vol. 3225, pièce 85 : le Chevalier de Belle-Isle au comte d'Argenson, Secrétaire d'Etat à la Guerre, 16 mai 1747). — Le 21 mai, les choses étaient dans le même état : « Les vents continuent, Monsieur, à contrarier notre expédition, écrivait de nouveau le Chevalier de Belle-Isle à d'Argenson. Quoique la mer soit assez calme depuis quelques jours, il y a continuellement assez de vent pour faire manœuvrer les vaisseaux anglais et les faire résister aux courants, ce qui les tient par conséquent toujours collés aux îles... Tant que je ne pourrai pas espérer d'avoir au moins 6 heures pour le débarquement, et pour enterrer les troupes par quelques épaulements, ce serait les mener à la boucherie que de les faire entrer dans ces îles pour y être soumises à la canonnade des vaisseaux... » (Id., ibid., pièce 112).

Le 23 mai, le Maréchal de Belle-Isle arriva à Cannes. Son arrivée allait coïncider avec le dénouement de l'opération.

24 mai. — Le vent fut au nord-ouest très fort. Le contre-amiral des Anglais fit une fausse manœuvre à 6 heures du soir : il se trouva au-dessous du vent, et il dériva des îles à la hauteur de Monaco.

25 mai. — A minuit, le vent cessa. M. de Bompard jugea que les Anglais ne pourraient être à la hauteur des îles avant la nuit, et il proposa de mettre à la rame. Quelque avantageuse que fût sa proposition, vu la circonstance du temps, il y avait encore un grand embarras à surmonter.

M. le Chevalier de Belle-Isle, désespérant de pouvoir commencer l'expédition, avait fait partir la veille de Grillon trente-deux bâtiments pour porter à Monaco 400 hommes qu'il envoyait à Gênes, de sorte qu'on ne pouvait plus embarquer que 9 compagnies de Grenadiers et un piquet.

On ignorait quelle était précisément la force de la garnison de Sainte-Marguerite, et on avait même eu nouvelle que les ennemis y avaient jeté un renfort considérable. Cependant, M. de Chevert ne balançait point : il prévint M. le Chevalier de Belle-Isle du parti qu'il prenait. On jeta à la hâte des troupes dans les bâtiments. Le piquet du régiment de Beaujolais, attaché à la manœuvre du canon, s'embarqua sur le chébec *Le Saint Crucifix*, commandé par le Chevalier de Grives, lieutenant des Galères, qui se chargea en même temps de remorquer les quatre pièces de 24 qui étaient dans les bisques⁶. Ce sont de fort gros bateaux plats destinés à des transports, et qui ne peuvent aller ni à la voile ni à la rame quand ils sont chargés ; on s'en sert ordinairement dans les ports.

A 6 h 3/4, on tira le coup de canon de la batterie de Graillon qui devait servir de signal, pour avertir les troupes de Cannes que l'on allait partir. A 7 h 1/4, la mer se calma, et, par un petit vent debout, la flotte vint au large. La galère *L'Héroïne* commandante, montée par M. de Pillès, chef d'escadre, et *La Duchesse*, montée par M. de Fabes, firent l'avant-garde. Les petits bâtiments ne firent plus que deux colonnes. Les Grenadiers du Boulonnais et ceux du Dauphiné allèrent débarquer aux calanques de Felouquou et de la Trinité, à l'extrémité de l'île Saint-Honorat, à l'est.

Les trois compagnies de Boulonnais, les deux de Condé, celles d'Aunis et de Beaujolais débarquèrent au Fortin de la Tradelière, à l'extrémité de l'île Sainte-Marguerite, à l'est. M. de Chevert se détermina à ne faire qu'un seul débarquement dans l'île Sainte-Marguerite afin d'être plus en force.

Les deux galères se portèrent à l'entrée du Frioul et commencèrent à tirer sur Sainte-Marguerite, à 8 h 3/4. Un déserteur s'avança à l'extrémité de l'île, à l'est, et dit à M. de Chevert que le feu des galères avait fait retirer dans le fort les cent hommes qui gardaient les calanques. On ne balançait plus à faire le débarquement.

M. de Langeron fit avancer sa chaloupe *La Légère*, commandée par M. le Chevalier de Fabry, et passa à terre sur les épaules d'un matelot ; douze Grenadiers du régiment de Condé sautèrent aussi à terre au fortin de la Tradelière, et s'avancèrent pour favoriser le débarquement qui fut fait en une demi-heure. Le fort tira quelques coups de canon sur le chébec, et ensuite le feu cessa.

M. de Chevert fit occuper par les Grenadiers de Condé la redoute du Four-à-chaux ; mais ils furent obligés de se retirer derrière parce qu'ils étaient plongés et vus du fort. On aperçut environ trente hommes auprès de la maison du Grand-Jardin. M. de Court, commandant le bataillon de Bourbonnais, marcha avec deux compagnies de Grenadiers pour les tourner. Ils se retirèrent avec précipitation au fort. On fit trois prisonniers. Les ingénieurs tracèrent un épaulement pour mettre les troupes à couvert du feu de la mer, et une batterie de quatre pièces de 24 pour éloigner la flotte anglaise, à gauche du fortin de la Tradelière. M. de la Chaize, ingénieur, alla sommer le commandant et reconnut en même temps les abords de la place, tandis que M. de Chevert se porta au Grand-Jardin pour le même objet.

6. On dit plutôt : "besquine".

On était si persuadé, à Cannes, que l'expédition ne pouvait avoir lieu, que l'on ne fit aucune attention au coup de canon de signal. La batterie de la Croisette qui devait répondre à celle de Graillon et avertir celle de Saint-Pierre-de-Cannes, laquelle devait avertir le signal pour l'embarquement des troupes de M. du Barrail, ne tira qu'à 7 h 1/4. Les troupes furent réveillées par M. d'Azincourt, aide de camp de M. le Chevalier de Belle-Isle, qui, par hasard, s'était allé promener à la Croisette, de sorte que M. du Barrail ne put faire son débarquement que deux heures après M. de Chevert. M. de Saint-Roman, avec deux compagnies de Grenadiers et quatre piquets, débarqua à la calanque de Saint-Salvador, à l'ouest de l'île Saint-Honorat. Les troupes du camp de Graillon, qui y étaient déjà débarquées, se réunirent à lui et marchèrent à la Tour des Moines, que les galères connoissaient depuis une heure. Les deux galères et la barque *L'Hirondelle* joignirent M. le Chevalier de Pilles et firent un feu très vif sur la tour.

M. de Saint-Roman somma le gouverneur, qui répondit qu'il ne pouvait pas se rendre sans avoir les ordres du commandant de Sainte-Marguerite, ce qui lui fut refusé. A 3 heures après-midi, le commandant rappela, et sa garnison fut faite prisonnière de guerre.

M. de Chevert donna toutes ses attentions aux travaux de l'épaulement et de la batterie, tandis que M. de Bompard, avec les officiers de la Marine et les matelots, fit débarquer l'artillerie, les munitions, les fascines et tous les agrès de siège au fortin de la Tradelière. On établit une batterie de deux pièces de 24 et deux mortiers à l'extrémité de l'île de Saint-Honorat, à l'ouest, pour garder dans cette partie de l'île l'entrée du Frioul. Aussitôt que le gouverneur de l'île de Sainte-Marguerite eut reconnu notre travail et nos dispositions, il fit un feu continu de son artillerie.

A 9 heures du soir, on ouvrit la tranchée, un peu au-dessous du Grand-Jardin, à l'ouest, et on établit une batterie de quatre pièces de 24 à 180 toises de la place. On plaça en même temps une batterie de deux pièces à la suédoise pour tirer à ricochet sur la face gauche du bastion du centre. Le temps était si clair qu'on y voyait comme en plein jour. La place fit le feu le plus vif de son artillerie et de sa mousqueterie.

M. le marquis du Barail, avec quatre compagnies de Grenadiers, monta la tranchée jusqu'à minuit. Il perdit trois hommes. M. de Langeron la monta depuis minuit jusqu'à 2 heures. Il eut deux hommes tués et un blessé. M. de Bezons la monta depuis 2 heures jusqu'à 5 heures. Il eut quelques hommes blessés.

26 mai. — Les travaux avaient été poussés avec tant de vigueur qu'à 4 heures et demie du matin il y eut deux pièces en état de tirer. Le quatrième coup démonta une pièce de la place.

A 6 heures, M. de Chevert fit sommer, pour la seconde fois, par M. de la Chaize le commandant, avec menace de ne lui point faire de quartier. Il demanda une heure pour tenir conseil de guerre.

A 8 heures, un capitaine autrichien et un capitaine piémontais vinrent dire que le gouverneur demandait vingt-quatre heures parce qu'il attendait du secours. Le vent fraîchissait, et nous avions tout à craindre que la flotte ne fût sur nous à midi. M. de Chevert répondit que si le gouverneur ne capitulait point sur-le-champ, et qu'il fût pris, il le ferait pendre pour les exactions qu'il avait commises en Provence.

A 9 heures, les mêmes officiers vinrent dire qu'à 5 heures du soir ils rendraient une réponse positive. Cette proposition fut rejetée. La trêve cessa et le feu recommença très vivement, de part et d'autre. Le commandant fit un signal avec de la fumée pour faire connaître aux Anglais qu'il avait besoin de secours. La brise fraîchit encore à 10 heures. Huit gros navires mirent le cap sur les îles, et, vent arrière, ils furent à une demi-lieue du Frioul à 1 heure de l'après-midi. Le feu du canon et de la mousqueterie de la place commença avec plus de vivacité. M. de Langeron se porta aux retranchements et ordonna de la part de M. de Chevert aux officiers commandant les deux chaloupes carcassières — qui, depuis le 25, bombardaient le fort — de virer de bord et de tirer sur les vaisseaux au cas qu'ils s'approchassent à peu près à la portée. Il envoya le même ordre à la batterie de 4 pièces de 24 qui tira sur-le-champ à 2 heures et demie. Les navires anglais revirèrent de bord et mirent le cap sur Villefranche, se soutenant à trois quarts d'heure de l'île de Saint-Honorat.

Le gouverneur, voyant alors qu'il n'avait plus de secours à attendre, envoya les mêmes officiers avec la capitulation. Aussitôt qu'elle eut été signée, M. de Langeron, avec quatre compagnies de Grenadiers, s'empara de la Porte Royale. Il alla ensuite rendre compte à M. le Maréchal de Belle-Isle, à Cannes, qui l'envoya sur-le-champ à la Cour porter la nouvelle de cette expédition 7. »



Voici, d'après l'original conservé aux Archives du ministère de la Guerre, le texte de la capitulation signée par le major d'Erteler, commandant les forts de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat et remise à M. de Chevert, lieutenant général des armées du roi, le 26 mai 1747 :

I^o Que la garnison sortira libre pour se rendre à l'armée avec tous les honneurs de la guerre, y compris la garnison de Saint-Honorat qui suivra le même sort.

— R. : La garnison sera prisonnière de guerre, les officiers renvoyés sur leur parole, et les soldats seront conduits au plus loin dans la province du Lyonnais. Les soldats seront rendus à leurs régiments, et on en tiendra compte dans les échanges de prisonniers.

II. — La garnison prendra pour quatre jours de vivres avec elle, compris le jour qu'elle sortira de la place.

— R. : Accordé.

III. — On leur consignera la porte Saint-Honorat, à condition que les troupes ne passeront pas les barrières en dedans, jusqu'à ce que la place soit évacuée.

7. Marquis de Langeron, Mémoires inédits : Biblioth. Nationale, Nouvelles acquisitions françaises, n^o 360 et s., t. IV.

— R. : La porte Saint-Honorat sera livrée aux troupes françaises immédiatement après la signature de la présente capitulation.

IV. — Que tous les bagages, tant d'officiers que de soldats et femmes, ne soient aucunement touchés, en donnant la liberté de s'embarquer en même temps que les troupes.

— R. : Accordé aux conditions que les effets et bagages leur appartiendront.

V. — Que l'on ne recherchera point les dommages qui pourront être faits tant au Roi qu'aux particuliers, ni les mauvais traitements.

— R. : Accordé.

VI. — Que l'on ne sortira de la place que le second jour après la capitulation signée, et que l'on fournira les barques nécessaires pour le transport tant de la troupe que des équipages jusqu'à Nice ou à Villefranche.

— R. : La garnison sortira demain. Il lui sera fourni des bateaux pour se rendre à Cannes, et, de là, on lui facilitera les voitures nécessaires pour se rendre à destination.

VII. — Si on reconnaissait des déserteurs de France, ou des alliés dans la garnison, on ne pourra point les demander, et on leur laissera courir le sort de la garnison, et on ne pourra point engager aucun soldat de notre garnison.

— R. : Refusé.

VIII. — Que tous les employés au service de la garnison soient aussi libres de se retirer avec la troupe.

— R. : Accordé.

IX. — On leur consignera tous les magasins, tant de guerre que de bouche.

— R. : De bonne foi, sans en rien distraire, et les états en seront remis à la personne qui sera nommée par M. de Chevert pour en faire la vérification.

X. — D'abord que la capitulation sera signée, on se donnera des otages de part et d'autre, afin que les susdits chapitres soient observés fidèlement.

— R. : Accordé.

La présente capitulation sera signée double par les contractants et mise en exécution conformément aux articles et réponses en marge.

Fait à Sainte-Marguerite, les jour et an que dessus,...

d'Ortel 8.

La capitulation de la garnison de l'île Saint-Honorat, fit l'objet d'une discussion séparée. Une copie du texte figure aux Archives du ministère de la Guerre :

« 1° La garnison se rendra prisonnière de guerre ; il ne lui sera fait aucun tort ; ils seront libres d'emporter leurs effets, et cette troupe sera conduite à Cannes dans la journée.

8. Arch. Guerre, vol. 3.225, pièce 145 bis.

« 2° Le commandant demande que la capitulation soit remplie dans une demi-heure, faute de quoi il n'écouterait plus aucune proposition.

A l'île de Saint-Honorat, le 25 mai 1747.

Signé : Saint-Roman.

Accepté les articles de ladite capitulation.

Signé : Michaël Kilz,

Lieutenant et Commandant de St-Honorat 9.



L'opération n'avait coûté que cinq tués et treize blessés, dont deux officiers. Quant à l'amiral Byng, qu'un vent d'est avait ramené à portée des îles, peut-être aurait-il pu tenter une plus vigoureuse résistance : il ne la jugea sans doute pas nécessaire et sembla n'être revenu que pour être témoin du succès des Français.

Le roi et la cour se trouvaient alors dans les Flandres, où le maréchal de Saxe faisait une de ses plus brillantes campagnes ¹⁰. Ce fut de Bruxelles que d'Argenson écrivit au maréchal de Belle-Isle les lignes suivantes :

« Recevez, Monsieur, mon compliment sur la prise des îles Sainte-Marguerite. M. le chevalier de Belle-Isle a eu bien de l'honneur à la disposition de cette entreprise. Il y a longtemps qu'elle aurait été exécutée si le temps avait répondu à l'activité et à la précision des préparatifs. Rien ne fait plus voir la difficulté de cette conquête que la multitude des circonstances qu'il a fallu rassembler pour en opérer le succès.

« Je ne puis vous dire assez à quel point M. de Langeron s'est bien acquitté de sa commission, et rien n'est plus flatteur pour lui que les éloges que le Roi a donnés à la netteté et à la justesse du compte qu'il lui en a rendu.

« M. de Chevert a soutenu sa réputation. Je lui écris directement pour lui marquer combien le Roi est content, en attendant

9. *Ibid.*, pièce 145 *ter*.

10. C'est la campagne marquée par la victoire de Lawfeld (2 juillet) et par la prise de Berg-op-Zoom (16 septembre).

que Sa Majesté lui fasse de nouvelles grâces, que je serai très aise de contribuer à lui procurer.

« Sa Majesté a donné le grade de brigadier à M. de Langeron, et, pour entrer entièrement dans ses vues, elle a donné le même grade à M. de Bezons, dont vous rendez des témoignages si favorables ¹¹... »

La reconquête des îles de Lérins libérait définitivement la Provence de l'invasion austro-sarde.

Pierre GRILLON.

11. Arch. Guerre, vol. 3.221 (7 juin 1747).